

NATURA 2000

La concertation locale au service de la biodiversité

Le réseau Natura 2000 est le principal dispositif de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité. Il vise à garantir la conservation de la faune et la flore sauvage identifiées dans 2 directives Européennes : la directive « Habitats Faune Flore » et la « Directive Oiseaux ». La gestion des sites Natura 2000 est fondée sur 4 outils principaux :

L'élaboration d'un plan de gestion par site, appelé Document d'Objectifs ou DOCOB*;

Une structure animatrice en charge de la mise en œuvre des actions du DOCOB*, en partenariat avec les acteurs locaux;

La signature de contrats Natura 2000 pour maintenir ou améliorer la conservation des habitats ou espèces présents dans le site Natura 2000;

L'évaluation des incidences des projets sur l'état de conservation des habitats et des espèces.

La gouvernance des sites Natura 2000 est assurée par les acteurs du territoire, réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL). Il se réunit autant que de besoin pour prioriser et orienter les actions à mener par la structure animatrice.

* DOCOB = Diagnostic partagé du territoire Enjeu du site Priorité d'actions



EN SAVOIR PLUS :

THOMAS GUYOT

Chargé de mission Natura 2000 Rivière Scorff, Forêt de Pont-Calleck, rivière Sarre

Email : natura2000@bseil.fr

Téléphone : 02 97 32 50 34

riviere-scorff.n2000.fr



Des outils efficaces : Les contrats Natura 2000



Le contrat Natura 2000 s'adresse aux propriétaires ou gestionnaires de parcelle dans le périmètre du site Natura 2000. Les volontaires peuvent s'engager avec l'Etat dans des actions en faveur des espèces et des milieux naturels. Le contrat s'accompagne d'une prise en charge financière pouvant atteindre 80 % à 100 % du coût des actions. De nombreuses actions sont ainsi finançables, de l'entretien d'une prairie humide à la restauration d'un cours d'eau en passant par la pose de clôture ou de gîte à chauve-souris.

La charte Natura 2000 est également un outil contractuel pour les usagers du site Natura 2000 mais non financier. Il permet de reconnaître et d'officialiser les bonnes pratiques menées sur des parcelles pour la préservation du patrimoine naturel.

CARTE D'IDENTITÉ

SITE NATURA 2000 RIVIÈRE SCORFF, FORÊT DE PONT-CALLECK, RIVIÈRE SARRE

SUPERFICIE : 3 500 HA

DÉPARTEMENTS : MORBIHAN (89%), CÔTES D'ARMOR (7%), FINISTÈRE (4%)

COURS D'EAU : 350 KM LINÉAIRES

HABITATS PATRIMONIAUX : 12

ESPÈCES REMARQUABLES : 21

COMMUNES CONCERNÉES : 31 SUR 3 DÉPARTEMENTS

COMITÉ DE PILOTAGE : 67 MEMBRES

VALIDATION DU DOCOB : 2004

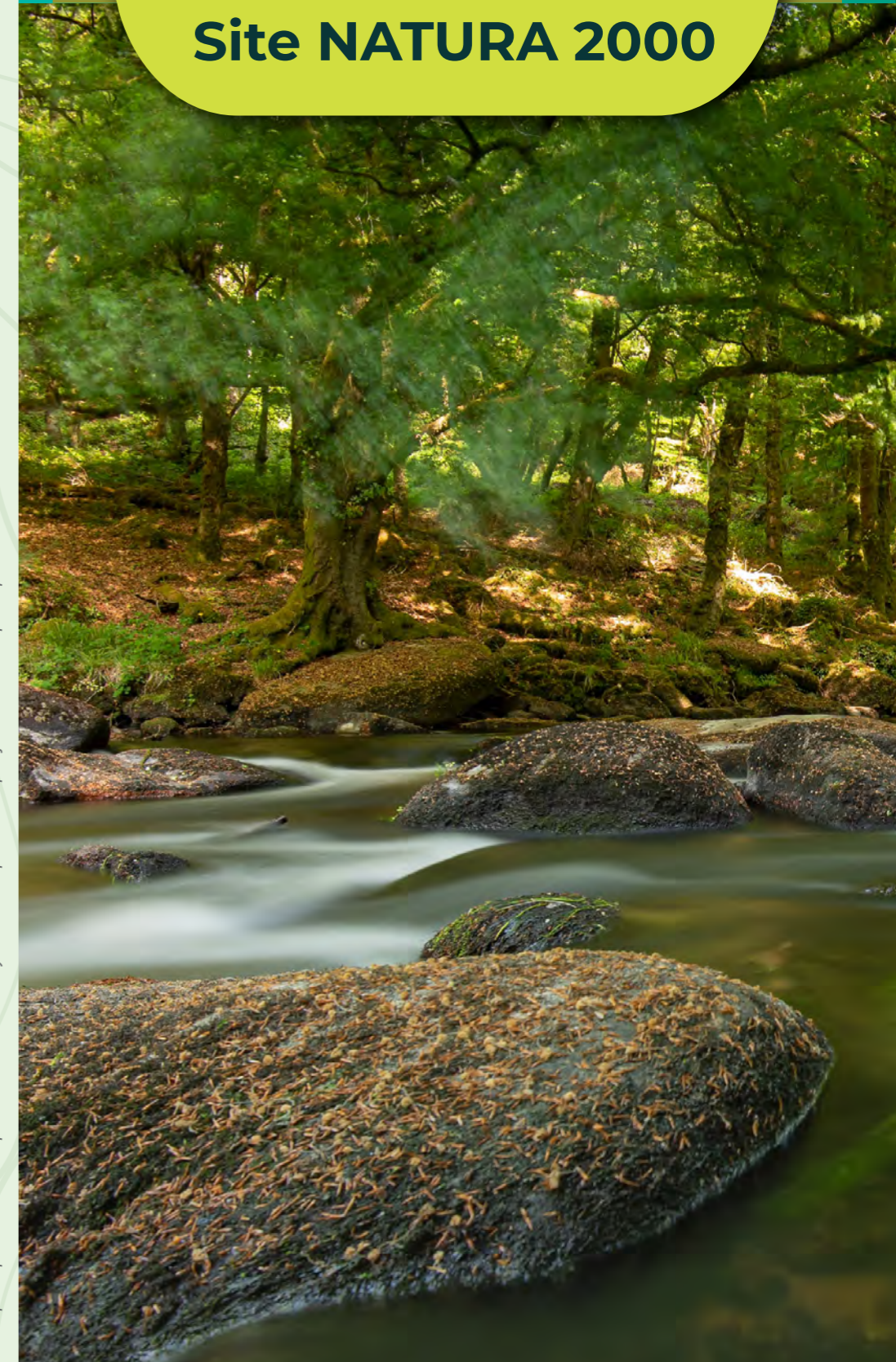
ANIMATEUR LOCAL DU SITE NATURA 2000 : SYNDICAT MIXTE BLAVET SCORFF ELLÉ ISOLE LAÏTA



Conception graphique : Graphikup.com - Crédits photos : Arnaud De Buyzer - Istockphoto / Ne pas jeter sur la voie publique

Rivière Scorff, Forêt de Pont-Calleck et Rivière Sarre

Site NATURA 2000



HÊTRAIE CHÊNAIE

La forêt est très présente sur le site mais les intérêts écologiques sont très différents d'une forêt à l'autre. Dans le site Natura 2000 c'est la Hêtraie Chênaie atlantique et son sous-bois à Houx et à Ifs, héritage du moyen-âge et symbole de la forêt bretonne qui retient l'attention. Elle abrite des espèces rares comme l'Escargot de Quimper, les chauves-souris de type Murin de Bechstein ou Barbastelle, sans oublier les oiseaux.



RIVIÈRE À RENONCULES

Des sources à l'estuaire, les rivières à renoncules flottantes façonnent les paysages du territoire. Leurs eaux courantes, fraîches et bien oxygénées sont favorables à une grande diversité d'espèces rares ou menacées : Saumon atlantique, Mulette perlière, Loutre d'Europe. Cet écosystème relativement préservé constitue la colonne vertébrale du site Natura 2000 et interagit avec une multitude d'habitats humides le long des 350 km de cours d'eau : prairies humides, zones tourbeuses, landes humides sont autant de milieux de vie pour des espèces très variées et à préserver.



CHAUVES-SOURIS

Les chiroptères sont les seuls mammifères volants en Europe. Ils évoluent la nuit et émettent des ultrasons (écholocation) pour se déplacer et repérer leurs proies. Les chiroptères sont actifs du printemps à l'automne et regagnent leurs gîtes d'hibernation (vieux bâtiments, arbres, ...) de novembre à février. La Vallée du Scorff abrite une grande diversité d'espèces de Chiroptères. Elles y trouvent abris et nourriture, utilisant la structure des paysages pour chasser les insectes (bocage et cours d'eau) et se mettre à l'abri (zones boisées et bâtis anciens).



LOUTRE D'EUROPE

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique emblématique du bassin versant du Scorff. Depuis sa mise en protection au début des années 80, la population de Loutre a entamé une recolonisation du bassin versant depuis le centre Bretagne. Bien qu'étant très discrète, les traces de sa présence sont nombreuses le long des cours d'eau (empreintes, épreintes). Le milieu lui offre tout ce dont elle a besoin pour vivre et se reproduire : nourriture, abris sous les berges pour le repos et la protection des jeunes, continuité du territoire.



LES PRÉS SALÉS

L'estuaire est soumis au cycle des marées. La variation du niveau d'eau et de salinité entraîne la formation d'habitats remarquables comme les prés salés. Ils abritent des espèces bien adaptées à ces conditions particulières. C'est un habitat stable qui évolue lentement mais il est très sensible aux pollutions et aux dégradations.



LE SITE NATURA 2000



SAUMON ATLANTIQUE

Le saumon atlantique vit alternativement en rivière où il naît et se reproduit et en mer où il se nourrit. Chaque année entre le printemps et l'automne, les jeunes saumons remontent leur rivière natale pour se reproduire. Cette espèce a donc besoin de rivières de bonne qualité, présentant des milieux diversifiés (zones courantes à granulométrie grossière pour frayer) et sans obstacles à ses déplacements amont-aval. Le Scorff dispose d'une station de contrôle des migrations de Saumon du Moulin des Princes, outil unique en France pour étudier la dynamique de la population de Saumon atlantique.

